

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

MISSION INTERNATIONALE DE SOUTIEN A LA CENTRAFRIQUE SOUS CONDUITE AFRICAINE (MISCA)

Tél : + 236 70 96 84 84 //21 61 54 95 //21 61 54 96 Fax : + 236 21 61 54 91

3129 Avenue B. Boganda – Bakongo, BP 902 Bangui – République Centrafricaine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MISCA RÉITÈRE SON ENGAGEMENT À CONTINUER À SÉCURISER LES CONVOIS HUMANITAIRES ET AUTRES SUR LE CORRIDOR RELIANT LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE À LA FRONTIÈRE AVEC LE CAMEROUN

Bangui, le 15 février 2014: La Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) réaffirme encore une fois que la partie centrafricaine du corridor qui relie la République centrafricaine (RCA) au port de Douala, au Cameroun, est totalement sécurisée. Elle souligne que cette voie peut être empruntée par les différentes agences humanitaires apportant une assistance aux populations affectées par la crise que connaît la RCA, ainsi que par les opérateurs commerciaux et autres.

Depuis le 18 janvier 2014, la MISCA a mis en place un dispositif pour escorter les véhicules qui utilisent cette voie, et ce suivant les modalités suivantes: les lundi, mercredi et vendredi, de la localité de Beloko, à la frontière avec le Cameroun, à Bangui; et les mardi, jeudi et samedi, de Bangui à la frontière camerounaise, pour raccompagner les véhicules ayant déchargé leurs cargaisons. Avec l'accord des autorités camerounaises, que la MISCA voudrait remercier très sincèrement pour leur soutien et coopération, des éléments de la Mission se déploient dans la localité de Garoua Boulai, dernière étape avant de franchir la frontière avec la RCA, pour y regrouper les véhicules à escorter et rassurer ceux des chauffeurs qui, sur la foi des informations très parcellaires à leur disposition, évaluent mal la situation sur le corridor.

À ce jour, la MISCA a escorté, le long de cette voie, quatre convois comprenant un total de quatre-cents seize (416) camions, dont quatre-vingt-dix (90) appartenant au Programme alimentaire mondial (PAM) et quarante (40) transportant des matériels pour l'opération française Sangaris, sans que la moindre difficulté n'ait été rencontrée. D'autres camions arrivés récemment à la frontière entre le Cameroun et la RCA seront escortés par une unité de la MISCA, le 17 février 2014.

Ayant appris, par voie de presse, que le PAM a lancé, depuis le 12 février 2014, un pont aérien pour acheminer des vivres aux populations touchées par la crise en RCA au motif que la voie routière serait par trop aléatoire, la MISCA voudrait assurer les agences humanitaires que la composante militaire de la Mission est disposée à escorter et à protéger tous les convois humanitaires vers la RCA, ainsi qu'elle l'a déjà fait à la grande satisfaction des différents acteurs

concernés. La MISCA est désireuse d'aider les agences humanitaires à éviter, autant que faire se peut, le recours à des ponts aériens coûteux à un moment où les ressources limitées disponibles devraient être utilisées aussi judicieusement que possible pour alléger les souffrances des populations centrafricaines éprouvées par la crise. À cet égard, la MISCA note avec une profonde préoccupation qu'en dépit de tous les efforts déployés, le financement effectif de l'action humanitaire reste encore très largement en deçà des besoins. Aussi, la Mission, tout en saluant l'appui généreux fourni par plusieurs partenaires internationaux, en appelle à une solidarité internationale beaucoup plus agissante à l'endroit du peuple centrafricain, à travers le décaissement rapide des fonds promis et la mobilisation de nouvelles ressources.

La MISCA saisit cette occasion pour renouveler sa profonde appréciation du travail remarquable qu'accomplissent le PAM et d'autres agences humanitaires dans des conditions particulièrement difficiles. Elle loue le dévouement de leurs personnels et leur engagement au service des populations civiles centrafricaines.

En portant une attention particulière à la sécurisation du corridor qui relie la RCA à la frontière avec le Cameroun, conformément au mandat donné par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2127(2013) et à son concept d'opération, la MISCA vise, outre la facilitation de l'acheminement de l'assistance humanitaire en RCA, la réalisation d'un autre objectif tout aussi essentiel pour la stabilisation de la RCA et son relèvement économique: garantir la fluidité des échanges commerciaux, ainsi que la maîtrise par l'État centrafricain de ses sources de revenu pour lui permettre de financer les activités liées à l'exercice de ses fonctions régaliennes. À ce sujet, la MISCA a initié des consultations avec le Gouvernement centrafricain pour étudier la possibilité du paiement, à Douala même, dans le cadre d'un guichet unique, des droits de douane et taxes connexes à acquitter sur les marchandises et autres biens destinés à la RCA. La mise en œuvre effective de cette mesure renforcera aussi la transparence dans la gestion des revenus de l'État. Il convient de rappeler que les ex-Seleka et autres éléments armés avaient érigé de nombreux barrages sur la partie centrafricaine du corridor, prélevant, en toute illégalité, des taxes sur les usagers et commettant toutes sortes d'exactions contre les civils empruntant cette voie vitale pour l'économie de la RCA.

La MISCA souligne qu'une réponse humanitaire plus vigoureuse et un soutien socio-économique adéquat et diligent, notamment à travers la mise à disposition des ressources requises pour le paiement des arriérés de salaire dus aux personnels de la fonction publique et des pensions des retraités, contribueront grandement à la consolidation des avancées enregistrées par la MISCA et l'opération française Sangaris dans la stabilisation de la situation sécuritaire et, partant, à l'aboutissement du processus de transition en cours.